N. 34. TOME Ier — 1re ANNÉE — VENDREDI 11 FEVRIER 1842

ON S'ABONNE
— Au Bureau central, à l'imprimerie de la Banque de Pologne.
— Chez tous les libraires.
— Et à tous les bureaux de poste.
Pour 3 mois
Varsovie: R. ar. 2, c. 25 (15 f.)
à domicile. 2, 40 (16 f.)
Province 3, (20 f.)
Un N°. isolé — c. 5 (10 gr.)



On reçoit les avis à insérer, tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir, au bureau du journal.
Le prix des insertions, se règle à l'amiable.
Les lettres adressées à la rédaction doivent être affranchies.

LE GLANEUR DE VARSOVIE



VARSOVIE, 10 *Février*. — MM. Stanislas Jagielski maître des requêtes, commissaire extraordinaire à Cracovie; le conseiller d'état Ignace Drużyłowski, commissaire près la régence du gouvernement de Płock; l'assesseur Pierre Januszewski, adjoint du Conseiller près la haute Cour des comptes; Jean Hohne, contrôleur fiscal pour le gouvernement de Kalisz; Jean Siewieluński, ci-devant directeur du gymnase de Piotrkow, et François Więcek, inspecteur de la fabrique de tabac, établie à Powązki, ont été, en considération de leurs 35 années de service, nommés chevaliers de l'ordre de St. Wladimir, 4e classe.

PARTIE POLITIQUE.

PARIS, 1 *Février*. — Les bureaux de la chambre des députés ont autorisé hier la lecture d'une troisième proposition, présentée par M. Golbery. Ce député veut qu'un bulletin des séances de la chambre des députés, rédigé sous la direction du bureau, soit publié, et adressé gratuitement à tous les électeurs. Les rédacteurs des journaux pourront aussi en avoir la communication. L'auteur de la proposition demande en conséquence, qu'un crédit de 300,000 francs soit ouvert au budget de la chambre, sur l'exercice de 1842. Un journal fait observer à cette occasion, qu'il serait vraiment bien singulier que le budget de l'état fût grévé d'une somme aussi considérable, pour fournir des lectures politiques aux contribuables les plus imposés de France.

— La plus importante des trois propositions dont la lecture a été autorisée, est sans contredit celle de M. Ganneron, concernant ce qu'on est convenu d'appeler les incompatibilités. L'article premier de la proposition en question déclare, que les membres de la chambre des députés qui ne sont pas fonctionnaires publics salariés, au jour de leur élection, ne peuvent le devenir pendant qu'ils font partie de la chambre, et un an après l'expiration de leur mandat. L'article 5 porte: Il y a incompatibilité entre les fonctions de député et celles de procureur-général, d'avocat-général, de procureur du roi et de substitut de procureur du roi près les tribunaux de première instance, d'ingénieur en chef et ordinaire du département etc. etc.

— Cette proposition qui sera certainement combattue à toute outrance par

le ministère, renferme en elle le germe d'une réforme radicale. Si elle était adoptée, on peut dire hardiment que la chambre qui se réunirait sous l'empire d'une pareille loi, serait tout-à-fait en dehors des influences ministérielles, et que rien ne pourrait arrêter les projets ultérieurs des réformistes. M. Ganneron aurait alors lieu de se vanter d'avoir fait, à lui tout seul et sans moyens violents, une seconde révolution de Juillet.

(*Gazette d'Etat de Prusse.*)

— Les dépenses du budget de 1843 sont de 1,311 millions et demi. Il présente sur celui de l'exercice courant une diminution de 46 millions. Les recettes sont évaluées à 1,284 millions, et sont encore, par conséquent de 27 millions et demi inférieures à la dépense.

Le ministre des finances espère que cet état de choses s'améliorera dans le cours de cet exercice, par des excédants qui ne peuvent être portés en prévisions, si probables qu'ils puissent être. Il fait appel aussi à des mesures sagement combinées, pour féconder le revenu de l'état, et place, en première ligne, un parti à prendre au sujet du sucre indigène. »Le régime fiscal, adopté pour cette industrie, dit M. Human, est inefficace, illusoire: il fait perdre chaque année des millions au trésor, et cause, en même temps la détresse de nos fabricans, de nos colonies et de notre commerce maritime.«

— Il n'y aura pas de séance à la chambre des députés avant jeudi prochain, 3 du courant. On doit s'occuper, ce jour là, de la loi des comptes de l'année 1839.

— M. M. de St. Philbert, gérant de *la Mode* et Proux imprimeur de ce journal, ont comparu hier devant la cour d'assises de la Seine, comme prévenus de cinq délits de presse. Malgré la plaidoirie éloquente de M. Berryer, le jury a prononcé un verdict de culpabilité. Le gérant de *la Mode* a été en conséquence, condamné à 2 années d'emprisonnement et à 6,000 francs d'amende; l'imprimeur, à 3 mois d'emprisonnement et à une amende de 2.000 francs. La plupart des journaux de l'opposition se récrient fortement contre le système suivi par le gouvernement, qui tend à rendre les imprimeurs responsables de la pensée politique d'un journal. Les feuilles ministérielles, les *Débats*, *la Presse* gardent le silence à cet égard.

— Le maréchal Soult, dont l'état a éprouvé une légère amélioration, ne peut encore s'occuper d'aucune affaire sérieuse. Tout son travail se borne à donner quelques signatures indispensables.

— D'après des nouvelles de Vienne, le bruit, s'est répandu à Paris que le prince Léopold, fils cadet du duc Ferdinand de Saxe Cobourg, était un des prétendants à la main de la reine d'Espagne. La *Presse* dit à ce sujet: Il est certain, qu'un des premiers actes du nouveau ministère anglais, a été de proposer un Pce de Cobourg pour époux de la jeune reine d'Espagne; mais il est également certain que les puissances continentales ont protesté contre cette prétention, qui tendrait à assurer la prépondérance anglaise en Espagne, comme elle existe déjà dans le Portugal.

— Une des plus belles gloires de l'Empire, le général Cambronne, dont la valeur était devenue pour ainsi dire proverbiale, celui qu'après la mort de Latour d'Auvergne, son régiment et Napoléon avaient proclamé le premier grenadier de France, vient de mourir à Nantes, à la suite d'une longue maladie et à l'âge de 71 ans. On lit à ce sujet dans *l'Echo*: Cambronne, à la tête d'une division de la garde Impériale, combattit à Waterloo jusqu'au moment où, criblé de blessures, il lui fut donné, par la plus énergique de toutes les réponses, de faire comprendre à l'armée britannique que la France

ne s'avouait pas encore vaincue. Cette réponse, ce n'était pas, comme on le pense bien «*la garde meurt et ne se rend pas.*» Cambronne ne faisait pas de phrases. La garde nationale de Nantes a été convoquée pour assister aux funérailles de cet illustre guerrier.

— On écrit de Toulon que le prince de Joinville est attendu prochainement dans cette ville. Ce prince doit repartir à bord de la *Belle Poule*, pour un voyage autour dn monde, dans lequel il visitera les comptoirs de l'Inde et sans-doute aussi les mers de Chine.

Londres, 31 *Janvier.* — Les journaux anglais donnent de longs détails sur le service divin qui a eu lieu, le 30, dans l'église de St. Paul et auquel assistait S. M. le Roi de Prusse. L'évêque de Londres fit à cet occasion un sermon qui roulait sur les devoirs d'un prince chrétien, et il sut, en le terminant, amener avec beaucoup de dignité, l'éloge du Souverain, dont la puissante influence, a-t-il dit, a resserré les liens de l'unité chrétienne en Angleterre et, qui, par sa pieuse générosité, a contribué à assurer la propagation de l'évangile dans des contrées lointaines. A la sortie de l'église, S. M. fut saluée par les acclamations redoublées de la foule réunie devant les portes, et monta dans la voiture du Lord-Maire, en compagnie de ce dernier et de l'archiviste de la cité. S. M. se rendit à *Mansion House*, la résidence du Lord-Maire, où un déjeuné à la fourchette des plus délicats L'attendait. S. M. avait elle même témoigné le désir que peu de personnes fussent invitées; aussi, le nombre des convives ne se montait-il qu'à 34. Dans la soirée, le Roi de Prusse devait visiter le théâtre de Drury-Lane.

— La visite que le Roi de Prusse a faite dernièrement à l'abbaye de Westminster l'a intéressé d'autant plus particulièrement, qu'il se propose lui même de faire construire à Berlin, un grand mausolée où reposeront les rois défunts, les princes et princesses de la maison de Hohenzollern. Le célèbre peintre Cornelius a été chargé par le Roi de décorer *al fresco* les vastes parois de ce monument, qui contiendra 17 grands tableaux, dont chaque côté aura une dimension de 40 pieds. Ces peintures à fresque reproduiront les principaux faits de l'histoire de Prusse et les traits illustres de la vie du Grand-Electeur, du Grand-Frédéric etc.

En outre, le Roi de Prusse a, depuis longtemps, l'idée de faire construire dans le parc de Sans-Souci, une espèce de Panthéon, dédié aux hommes illustres de la Prusse et de l'Allemagne.

— On lit dans le journal français *la France:* Il est décidé que S. M. le Roi de Prusse aura, en retournant dans ses états, une entrevue politique avec le Roi des Pays-Bas. L'ambassadeur de Hollande en a déjà donné avis à sa cour. Un paragraphe du discours de la couronne sera consacré au roi Frédéric-Guillaume et à sa visite toute chevaleresque.

— L'élection de Dublin, après avoir duré cinq jours, s'est terminée le 29 à l'avantage du candidat tory, M. Gregory, qui a obtenu, sur son rival Lord Morpeth, une majorité de 390 voix (3825 contre 3435).

— Le *Morning-Herald* annonce, qu'au moment même où la complication de l'affaire Salvandy se produisait à Madrid, M. Guizot cherchait, de concert avec le comte d'Aberdeen, à engager les cabinets d'Autriche et de Prusse à reconnaître la Reine d'Espagne. Cette négociation était au moment de réussir, quand l'obstination des ministres espagnols a éveillé la défiance de ces puissances, et fait échouer la négociation.

Bruxelles, 28 *Janvier.* — Il y a aujourd'hui en Belgique 1,300 machines à vapeur, représentant une force de 33,100 chevaux. Malgré le nombre considérable de ces appareils, il n'y a eu en 1841, dans ce pays, que deux accidens graves; l'un, produit par la rupture d'une chaudière, doit être imputé à la négligence avec laquelle on avait alimenté l'appareil d'eau ; deux ouvriers furent grièvement blessés, et

le bâtiment de la machine fut endommagé. L'autre a été occasionné dans la commune de Laval-Chaudeville (Hainaut) par suite de l'explosion d'une chaudière en cuivre, dont on se servait depuis douze ans. Personne ne fut blessé.

Madrid, 25 *Janvier.* — On lit *dans le Correo nacional*: Il est fortement question d'un changement de cabinet, qui porterait M. Olozaga au ministère des affaires étrangères et à la présidence du conseil.

Lisbonne, 24 *Janvier.* — Une correspondance du journal Anglais *le Globe*, annonce qu'une révolution a éclaté dans la ville d'Oporto le 21 Janvier d. La charte de Don Pedro a été proclamée. Les troupes de la garnison sont restées en dehors du mouvement, et ne l'ont ni secondé, ni reprimé. A l'approche de la nuit, la population s'est retirée à la Villa-nova, et une pétition a été adressée à la Reine au nom de la municipalité, pour réclamer la mise en vigueur de la charte en question.

QUESTION GRECO-TURQUE

Le *Constitutionnel* communique les détails suivants concernant les différends qui restent à régler entre la Turquie et la Grèce. Ces différends, dit le journal en question, proviennent des deux protocoles de 1830 et de 1832. Le premier reconnaissait purement et simplement l'indépendance de la Grèce, le second l'élevait au rang de royaume, et fixait les limites qu'elle a encore aujourd'hui. Les points en litige sont: 1° les possessions turques dans la province de Thèbes; 2° les terres du Phthiotis; 3° tout le Evrat-Wakouf, ou biens légués aux mosquées de Chalcis.

Les protocoles admettaient en principe, que tous les pays occupés par les troupes grecques, à l'époque où la déclaration d'indépendance fut signée (avril 1830), devaient être considérés comme appartenant au nouvel état par droit de conquête. Quant au pays occupé alors par les Turcs, il fut cédé à la Grèce, moyennant la somme de 40 millions de piastres; le fait de l'occupation servit donc à marquer la portion du territoire qui revenait à la Grèce et celle qui revenait à la Turquie. L'Attique et l'Eubée appartenaient ainsi aux Turcs qui les échangèrent contre une somme d'argent, mais il n'en était pas de même de la Béotie: une petite portion de pays, située dans le voisinage d'Oropos et la contrée dominée par Chalcis, furent reconnus comme territoire turc; tandis que le reste de cette vaste province étant occupé par les Grecs, fut reconnu comme territoire grec. Néanmoins la garnison ottomane de Chalcis leva plusieurs fois tribut jusques sur cette dernière portion de pays, et maintenant les deux peuples la réclament, les Grecs, parce qu'ils l'occupaient, les Turcs, parce qu'à maintes reprises, *vi et armis*, ils y ont levé des contributions.

(la fin à demain.)

MISCELLANEA.

— En fait de singularités nouvelles, on cite quelques bals à Paris où l'orchestre se compose non pas d'instruments, mais de voix. Une douzaine d'amateurs des deux sexes chantent une contredanse, une valse ou un galop, que les danseurs exécutent; l'effet de cette innovation est très-piquant.

NECROLOGIE

— Les sciences mathématiques ont fait, une grande perte dans la personne de l'Israélite Abraham Stern, membre du ci-devant institut philomatique de Varsovie, décédé le 3 du courant à l'âge de 80 ans.

— Le 4, le marchand Joseph Lysakiewicz est mort à l'âge de 22 ans.

— Le 6, Véronique Paszkowska, anciennement demoiselle de compagnie chez la comtesse Branicka, née princesse Poniatowska, est décédée à l'âge de 76 ans.

— Le docteur Wincent Witaczek, natif de Bohème, et établi à Varsovie depuis une trentaine d'années, est mort avant hier à l'âge de 66 ans.

Arrivées: MM. Siennicki employé de la Banque, venant de Łomża; Sleszyński Jean venant de Kręgów; Suski Georges, venant de Lasek; Dzierżanowski Xavier, venant de Lemieszek.

Départs: MM. Rychter, allant à Radom; Radoliński allant à Kalisz.

Théâtre des Variétés. — Vert-Vert, Uprzedzenie *(les Préventions.)*

Grand-Théâtre. Concert de M. Ernst.

Le Chronothermomètre de la Banque marquait hier à midi: 4 degrés au dessous de zéro; — à 6 heures du soir: 5 — à minuit: 5 — ce matin à 6 heures: 9.